

DP6	SÉQUENCE IV : LA FRANCE Les mutations de l'économie et leurs conséquences géographiques	Fiche Prof
-----	--	------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 8 : Les espaces économiques.

I – Un espace agricole performant :

A) Les mutations de l'agriculture :

La part des agriculteurs dans la population active représente aujourd'hui moins de 5 %. Le nombre des exploitations est passé de 2,3 millions en 1955 à moins de 650000 en 2003. La taille moyenne des exploitations a augmenté de 14 hectares en 1955 à 42 aujourd'hui. Dans le même temps, les rendements agricoles se sont fortement accrus grâce à la mécanisation, à l'emploi massif d'engrais. Les exploitations agricoles sont désormais fortement intégrées à la filière agro-alimentaire.

B) Une place de choix en Europe et dans le monde :

La France exporte le quart de sa production agricole et agroalimentaire. En Europe, la France est le premier producteur pour les céréales, les volailles et la viande bovine. Depuis 1962, l'agriculture française s'est bien intégrée à la PAC (Politique Agricole Commune) et a su tirer bénéfice des subventions octroyées par Bruxelles. Mais elle doit affronter aujourd'hui la concurrence des nouveaux pays de l'UE, qui bénéficient des crédits européens.

Les agriculteurs, moins nombreux, se qualifient et se diversifient. La mécanisation a limité les besoins de main-d'œuvre, provoquant l'exode rural et parfois la désertification. Les grands exploitants se démarquent des petits agriculteurs familiaux qui vivent de la pluriactivité (agriculture, énergies nouvelles, tourisme vert) ou s'orientent vers les labels de qualité.

L'agriculture s'insère dans une filière agroalimentaire qui va de la recherche à la distribution (services), transformant la production en biens de consommation.

II – L'espace industriel en recomposition :

A) De nouveaux facteurs de localisation :

Longtemps, les industries se sont implantées à proximité des gisements (fer, charbon). Mais la concurrence internationale a créé un redéploiement des industries de base vers les littoraux (zones industrialo-portuaires de Fos-sur-Mer ou Dunkerque). On a assisté aussi à des délocalisations de firmes industrielles vers l'Ouest (Bretagne, Pays de Loire). Le dynamisme industriel est désormais le fait des grandes métropoles et de nouveaux espaces dédiés aux hautes technologies : les technopôles. Les technopôles regroupent la recherche, les industries de pointe et les services (commerce, communication).

B) Les performances de l'industrie :

L'industrie assure 24 % du PNB national et occupe environ 20 % des actifs. La France demeure un grand pays grâce aux industries de pointe. L'industrie spatiale (Ariane), l'aéronautique (Airbus), les moyens de transports (TGV, métros automatiques), l'armement et les centrales nucléaires sont des branches d'excellence. L'industrie automobile s'est concentrée (Renault, PSA).

L'emploi industriel se tertiarise. L'automatisation fait chuter l'emploi ouvrier. Les postes très qualifiés (ingénieurs) et tertiarisés (maintenance) se multiplient.

III – La progression des activités tertiaires :

A) Des activités diverses :

Le secteur tertiaire regroupe les activités de transport, le commerce et les services. Les services marchands s'adressent aux particuliers et aux entreprises alors que les services publics (services non marchands) assurent des fonctions d'enseignement, de police, de justice et d'aide sociale.

Le tertiaire emploie environ 15 millions de personnes (70 % des actifs) et est le seul secteur qui crée encore des emplois aujourd'hui. Il assure 74 % du PIB et le quart des exportations françaises. Le tourisme est une activité en plein essor : la France a accueilli près de 80 millions de visiteurs en 2004.

B) Les villes, lieux principaux des services :

Les centres-villes sont les lieux où se concentrent la plupart des services. Certains quartiers se créent en périphérie immédiate des grandes métropoles et accueillent les fonctions tertiaires de décision (sièges sociaux des grandes entreprises...).

La hiérarchie des villes s'établit souvent en fonction de la quantité et de la qualité des services qu'elles offrent.

Délocalisation : installation d'usines dans des régions ou des pays où la main d'œuvre est bon marché.

Firme multinationale ou transnationale : entreprise de rang mondial qui possède des succursales dans plusieurs pays étrangers.

Hiérarchie des villes : classement des villes en fonction de leur puissance démographique, économique et culturelle.